

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT D'AVIGNON

COMMUNE DE SORGUES

ENQUETE PUBLIQUE

(effectuée du 11 janv au 09 fév 2021)

Déclaration d'utilité publique

Projet d'aménagement hydraulique du secteur Daulands-Poinsard

CONCLUSIONS MOTIVEES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Décision de désignation de M. le Vice-président
du tribunal Administratif de Nîmes
N°E20000056/84 du 16 août 2020

Arrêté préfectoral de Mr le préfet de Vaucluse
du 21 oct 2020 portant ouverture des enquêtes
publiques conjointes

DESTINATAIRES

- Monsieur le Préfet du département de Vaucluse (SRCT/PAGE) **3** ex)
- Monsieur le président du Tribunal Administratif de NIMES
- Communauté de communes Les Sorgues du Comtat

Conformément à l'arrêté du 21 octobre 2020 de Mr le Préfet de Vaucluse, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le projet d'aménagement hydraulique du secteur Daulands-Poinsard s'est déroulée dans les conditions prévues par les textes en vigueur, du 11 janvier au 09 février 2021.

Après avoir pris connaissance des pièces du dossier d'enquête, avoir visité les lieux, s'être entretenu avec les représentants de la Communauté de Communes les Sorgues de Comtat et reçu le public, les conclusions sont les suivantes :

Considérant d'une part :

- le caractère indispensable du projet d'aménagement hydraulique pour la protection du secteur Daulands - Poinsard contre les inondations,
- La conformité du projet à l'arrêté préfectoral du 28 novembre 2014 relatif à ce projet et valant loi sur l'eau,
- l'impact positif de cette opération au regard de l'environnement,
- la conformité du projet avec le PADD et le PLU de la commune de Sorgues,

Considérant d'autre part que :

- les observations directement liées aux ouvrages du projet sont prises en compte de façon favorable par le maître d'ouvrage et la commune de Sorgues,
- les seules observations n'ayant pas reçu une suite favorable ne concernent pas des parcelles situées dans le périmètre du projet et ne sont compatibles ni avec le PADD ni avec le PLU,

Le commissaire enquêteur :

donne un **AVIS FAVORABLE**, sans aucune réserve, ni recommandation à la déclaration d'utilité publique concernant le projet d'aménagement hydraulique du secteur Daulands-Poinsard

Fait à Aubignan le 8 mars 2021

Le commissaire enquêteur
Alain de Chantérac

